



HISTOIRE

Situé sur le plateau non loin de la vallée du Grand Morin, au confluent de l'Aubetin, Faremoutiers passe pour être le cœur de la Brie. Cette commune de 2728 habitants est géographiquement assez concentrée puisqu'elle ne compte qu'un hameau et s'étend sur 1061 hectares dont 488 hectares pour la forêt de Malvoisine ce qui représente 46% de sa surface. Peut-être site gaulois, Faremoutiers ne prend une existence historique qu'avec la création de l'abbaye, fondée par Sainte Fare (615-630), et dénommée à cette époque EBORIACUM. Monastère double, d'hommes et de femmes (certains pensent qu'il fut le premier en Gaule), il se soumet d'abord à la règle de Saint-Colomban, puis à celle de Saint-Benoît.

Les premières religieuses et les premières abbesses se recrutaient surtout dans les familles de la noblesse.

Peu Avant l'an mil, une réforme s'avéra nécessaire, les principes de la règle et même ceux de la morale ayant été abandonnés par les moniales.

Dès 1137, la réputation de Faremoutiers était établie, mais le monastère dut faire front à la querelle d'obéissance.

Vers 1140, un incendie le détruisit complètement. Pour trouver des fonds, les religieuses firent pèlerinage les reliques de Sainte Fare et le chef de Sainte Agnès qu'elles avaient sauvé de l'incendie. Dès 1145, l'église dédiée à Notre-Dame et à Saint-Pierre, était reconstruite.

Grâce au zèle des abbesses successives, plusieurs rois de France montrèrent une attention bienveillante à Faremoutiers.

Lors de la guerre de Cent Ans, l'abbaye échappa aux ravages de la première partie mais ne put se soustraire à sa prise et à son pillage vers 1445.

La reconstitution de la vie monastique fut longue et difficile, d'autant que le temporel avait été largement endommagé. C'est sous l'abbatiat de Jeanne Chrétien que la renaissance de l'abbaye fut véritablement achevée. Dès le concordat de Bologne, signé en 1516 entre François 1er et le pape Léon X, Les abbesses furent nommées par le roi. Cependant la plupart s'illustreront par une même volonté de servir l'abbaye. Parmi les plus célèbres, citons: Anna et sa sœur Françoise de la Châtre, Louise et Charlotte de Bourbon, Marie-Anne de Bérithen.

Bossuet, qui soumit l'abbaye à l'autorité épiscopale, considérait Faremoutiers comme une « sainte maison » et il entretint d'excellents rapports avec le monastère, contribuant à exalter la ferveur des religieuses par des visites nombreuses et des sermons ou des lettres appropriées.

Touché sensiblement par la crise janséniste, Faremoutiers, cependant, ne devait pas se relever de la période révolutionnaire. Les dernières abbesses (Mme de Paupéou, Charlotte-Julie le Normant et Claude de Durfort) luttèrent pour maintenir le temporel qui se trouvait dans un état lamentable. En effet, malgré des biens, fonds très importants, la plupart des fermes, moulins bâtiments claustraux, se trouvaient dans un état de délabrement nécessitant des réparations qu'une situation lourdement obérée empêchait d'effectuer.

Malgré cela au moment où l'Assemblée Nationale mit les biens du Clergé à la disposition de la Nation, la dernière abbesse avait réussi l'impossible: remettre en état l'ensemble de la propriété et désintéressement de la plupart des créanciers.

Malgré les pétitions du Conseil Municipal de Faremoutiers, les biens de l'abbaye furent inventoriés en septembre 1790, les quarante-trois religieuses présentes déclarèrent « vouloir vivre et mourir dans leur maison ». Comme on le sait, ce voeu fut impossible à tenir puisque tous les biens du monastère furent vendus en 1791, et les religieuses dispersées à la fin de 1792.

Les bâtiments claustraux et l'abbatiale, reconstruits par Mansart au XVIIIème siècle, ayant servi de casernement à des détachements de cavalerie, ils n'offraient plus que des ruines dès 1796, servant de carrières de pierre jusque vers 1830.

Un siècle plus tard, grâce à beaucoup de persévérance et de foi, des bénédictines résidant à Amillis se réinstallèrent sur les lieux mêmes de la fondation de Sainte Fare.

D'après des notes de Mr Jean Raguet.

L'ORIGINE DE LA ROSIERE DE FAREMOUTIERS

Depuis 1664, a lieu l'élection de la rosière de l'année à la mairie de Faremoutiers.

Cette coutume est due à un bienfaiteur des environs, Pierre Lambert du Mée, qui a légué par testament olographe en date du 12 février 1664, pour les pauvres de la commune, deux lits à l'hospice de Coulommiers, diverses redevances en nature, blé, orge, à toucher chez les fermiers de terre provenant de sa succession et situées sur les communes de Maisoncelles et la Haute-Maison.

Une partie de ces redevances, 4 setiers de blé, devait être attribuée à deux vieillards Pauvres et une partie était chaque année destinée à doter une jeune fille pauvre et vertueuse que le sort désignerait.

A l'origine, a rente était de 50 livres ayant pour but de servir de dot en vue d'un mariage. Ces 50 livres représentaient la valeur d'un sac de blé qui était le symbole de la prospérité souhaitée au foyer.

Une seule condition était stipulée par le donateur qui souhaitait que l'élue soit de mœurs pures et qu'elle soit élue par le moyen d'un billet portant « Dieu m'a élue » parmi un nombre de treize billets. Ces treize billets sont enfermés dans des olives en bois mises dans une

urne et ensuite tirés au sort. L'opération terminée, des jeunes gens offraient un bouquet à l'élue et, musique en tête, les assistants l'accompagnaient en cortège jusqu'à la maison de sa famille.

Il faut remonter à Saint Médard, mort en 545, pour retrouver l'origine de ce symbole. Il avait fondé un prix de 25 livres à décerner chaque année à la jeune fille qui se serait montrée la plus vertueuse. On devait mettre en même temps sur son front une couronne de roses, d'où le nom de rosière.

La commune de Faremoutiers a donné le nom de Pierre Lambert du Mée au boulevard situé au midi de la ville, en reconnaissance.

La dot est actuellement de 50 frs, offerte par le maire qui y ajoute un cadeau personnel ainsi que des fleurs. Un nouveau legs Durand permet en plus, depuis quelques années, d'élire un rosier de l'année.

Il faut dire aussi que cette élection a lieu le jour de la fête patronale, et que la foule se presse sur la place de la Mairie pour voir apparaître au balcon du premier étage l'heureuse élue présentée par le maire qui lui remet l'écharpe, le bouquet et les cadeaux.

La rosière est avant tout méritante, respectueuse envers ses parents, attachée à ses devoirs. Elle représente et incarne de nos jours la jeunesse du village.

LES CROIX

Faremoutiers est entouré de cinq croix. Ces croix furent dressées au temps où les pèlerinages étaient nombreux, surtout aux XVII et XVIII ème siècles, et servaient de haltes aux processions.

La croix Sainte-Fare est située au long du chemin menant de Faremoutiers aux Bordes

La croix Saint-Roch est située au croisement du chemin de la croix Saint-Roch et de celui allant des Charmes à Pommeuse

La croix Saint-Pierre est située au croisement du chemin de Courbon et de celui des Petites Charonnes

La croix Sainte-Hélène est située rue du Commandant Arnaud, à la limite communale avec Pommeuse

La croix Saint-Etienne est située près du pont de chemin de fer, au bord de la route départementale 216, en limite de commune avec Pommeuse

Le rôle de ces croix était de matérialiser les limites entre les ressorts des dîmes qui devinrent les limites communales ensuite. De plus, la censive de tous les fiefs était payable en l'hôtel seigneurial de Faremoutiers, mais aussi aux croix de Mouroux et de Pommeuse.

PETITE HISTOIRE DE LA POSTE A FAREMOUTIERS

En complément des textes déjà publiés dans la presse et dans l'ouvrage signé par le docteur Richard (Au cœur de la Brie), Monsieur Thiriot nous communique le fruit de nouvelles recherches personnelles qui viennent enrichir l'Histoire de Faremoutiers, en particulier celle de la Poste depuis ses origines connues.

Jusqu'alors implanté rue Labron (Maire de Faremoutiers 1791-1792) actuellement rue Da Costa, le bureau de poste a été transféré dans la dernière décennie du 19ème siècle sur la place du marché (aujourd'hui place du Général de Gaulle) où il est demeuré en activité jusqu'au 22 septembre 1990.

Jusqu'à cette date, le courrier était distribué par la poste de Coulommiers avec le code postal 77120. Le bureau est maintenant devenu centre de tri et s'est installé dans les locaux construits par la municipalité de l'époque sur un terrain situé rue Robert Martin.

Ils ont été inaugurés le 6 octobre 1990 en présence des autorités locales et des représentants de l'administration de la poste.

Sollicité par l'administration, monsieur Grangé, receveur de la Poste de Coulommiers et habitant rue de la Source à Faremoutiers proposa un nouveau code postal (77515) qui lui semblait facile à mémoriser par tous en souvenir de la date de la victoire de Marignan (12 septembre 1515) que chacun garde en mémoire. C'est ce numéro qui a été retenu et le bureau de Faremoutiers est depuis cette date chargé de la collecte et de la distribution du courrier dans Faremoutiers et dans les communes environnantes de Saint-Augustin, Pommeuse, Hautefeuille et La Celle sur Morin.

LE GIBET

Le champ de la Justice se trouvait où est maintenant le terrain de football.

Le gibet se trouve en dessous dans un bois qui existe toujours et qui se nomme: « Le Bois du Gibet ».

CENTRE MOBILISATEUR

Faremoutiers était un centre mobilisateur (1939-1945).

Les civils arrivaient en gare de Faremoutiers, étaient dirigés aux Bordes, habillés dans une grange face au 91 rue sainte Fare, entre la maison de M. Mercier et celle de M. Nuc (maintenant jardin de M. Defer). Ensuite ils logeaient chez l'habitant et dès que les camions arrivaient, on les emmenait en forêt de Malvoisine. C'était un régiment du train. C'est ainsi qu'on les nommaient.

PERSONNAGES CONNUS

Monsieur Francis Garré (oncle de madame Lucie Laporte) cordonnier, prieur d'enterrement. En effet, à chaque décès la famille demandait à monsieur Garré d'aller dans chaque maison prévenir du jour de l'enterrement et lorsqu'il n'y avait personne, il faisait une croix sur la porte et l'habitant savait ce que cela voulait dire et se renseignait auprès de son voisin.

Il portait également les télégrammes en bicyclette avec ses trois petits chiens (des loulous blancs): deux sur le porte bagage avant et un sur le cadre muni d'un siège en bois. Ce monsieur était fort apprécié de tous les Faremontais. Un homme célèbre pendant la Révolution : Le Général Marchant né et mort à Faremoutiers (1756-1824). Louis Thomas Marchant naquit à Faremoutiers le 14 juillet 1756. Ce jour devait être pour lui un heureux présage de sa brillante carrière au service de la première République Française. Louis Thomas Marchant naquit dans la maison de ses parents que l'on peut voir encore de nos jours au n°3 de la rue des Moutiers.

Il fit ses études primaires à Faremoutiers avec Louis Nicolas Toupet « maître d'escholle ». Après des études secondaires, il entra dans l'armée comme dragon le 18 août 1777 et fut congédié par ordre le 30 novembre 1779. Il s'installa alors à Faremoutiers, huissier, à la suite de son père décédé. Il exerça cette profession pendant treize ans avant de changer de carrière lors de la Révolution.

Il fut alors élu chef du bataillon de réquisition du district de Rozoy en Brie le 2 octobre 1793. Son parcours fût assez tumultueux (voir dans le livre de monsieur Richard « Au cœur de la Brie »). Il devint général et fut relevé de ses fonctions le 11 septembre 1794 et ne fut pas réintégré.

Il reprit alors son métier d'huissier à Faremoutiers. Il mourut à 68 ans, retraité et propriétaire, le 15 novembre 1824 à 4 heures du matin à son domicile de la rue des Moutiers, à 50 mètres de l'actuelle Maison de la Presse bien connue de M et Mme Thieux.

MAIRIE DE FAREMOUTIERS

1 Avenue Victor Massoul
77515 Faremoutiers
01 64 04 20 04

Nous contacter

